

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES

Type de diplôme LICENCE
 Mention Licence Sciences de la vie et de la Terre.
 Mention Licence pro
 Mention Master
 Mention Spécifique
 Parcours type : Oui-Si

Licence : Sciences de la vie et de la Terre.

Semestre	Nature : UE ou ECUE	Libellé de l'UE ou ECUE	Régime régulier/général											Régime dérogatoire			Régime régulier et dérogatoire			note seuil
			Contrôle continu et/ou contrôle terminal				Contrôle continu intégral - CCI				Examen			2ème session / 2de chance						
			Epreuves continues			Epreuve terminale/Examen			Epreuves continues							Epreuve terminale/Examen				
			Ecrit %	Oral %	TP%	Nombre d'épreuves	Ecrit %2	Oral %3	TP%4	Ecrit %5	Oral %6	TP%7	Nombre d'épreuves8	Ecrit %9	Oral %10	TP %	Ecrit %11	Oral %12	TP%13	
	UE	UE d'ouverture																		
	UE	Anglais	67	33		3							100				100			

1. MODALITES DU CONTRÔLE DE L'ASSIDUITE (nombre d'absences autorisées...) :

La validation du parcours oui-si reposera sur l'assiduité.

Au-delà de deux absences injustifiées, il sera considéré que l'étudiant a rompu son contrat pédagogique.

Dans ce cas il ne sera pas autorisé à se représenter au cours du S1' aux UE du semestre 1 qu'il n'aura pas validées.